

Positionnement de la FRANE sur les énergies

1 Introduction

Rédiger une position sur les énergies est un projet de la FRANE datant de 2009. Cette position est constituée :

- d'un texte général de 3 pages sur l'ensemble des énergies, ci-dessous
- d'un document de travail d'une trentaine de page consultable sur le site internet (<http://www.frane-auvergne-environnement.fr/index.php/dossiers/energies/docenergie>), en constante évolution, où vous pourrez retrouver l'ensemble des données ayant conduit à ce document.

La FRANE souhaite que le scénario de FNE devienne réalité : « Changer de politique énergétique demandera du temps et impose de penser l'avenir. Projetons-nous vers 2050 : nous avons cessé de gaspiller l'énergie et de jeter la nourriture. Nos consommations ont considérablement baissé car nos bâtiments sont bien isolés. Nous consommons tellement peu que la facture est faible malgré une énergie chère. La précarité énergétique a disparu et l'usage de la voiture s'est réduit grâce à des transports en commun fréquents, réguliers et agréables. Nous respirons un air plus léger, moins pollué. Nous avons quitté la société du tout-jetable pour des produits solides et réparables qui ont créé de très nombreux emplois. Nous ne faisons plus appel qu'aux seules énergies renouvelables : éoliennes, panneaux solaires sur nos toits, chaudières à bois très performantes, hydroélectricité respectueuse des milieux aquatiques et géothermie ; chacune produit une part des besoins. Il reste encore un peu de pétrole, gaz et charbon en voie d'abandon. ».

2 Et si nous commençons par économiser ?

La FRANE souhaite mettre en avant, avant toute chose, la réduction de notre consommation d'énergie, l'arrêt des gaspillages et les économies d'énergie. Les possibilités d'économies sont nombreuses, à commencer par la mise aux normes thermiques des bâtiments, les transports en se déplaçant moins, mieux, autrement en lien avec l'aménagement du territoire, dans les loisirs, dans les travaux publics, la réduction de l'éclairage nocturne, de notre consommation d'objets en plastique... Concernant les modes de production de l'énergie, des filières courtes qui utilisent les ressources locales (matières premières, soleil, vent...) et qui distribuent localement l'énergie produite, diminuant ainsi le coût énergétique des transports, sont préconisées par la FRANE.

La priorité est de réduire au maximum chacune de ces consommations grâce à deux principes fondamentaux : la sobriété énergétique (modification des comportements, chasse au gaspillage, mutualisation des besoins) et l'efficacité énergétique (bâtiments bien isolés, technologies et équipements performants...). Cette approche permet aussi de créer des compétences et des emplois locaux non délocalisables. La sobriété énergétique interroge la nécessité pour l'être humain de certaines activités consommatrices d'énergie. L'énergie la moins chère, la moins polluante aussi, est celle qui n'est pas produite ni consommée.

3 Trouver des moyens de réduire les impacts négatifs sur l'environnement :

Tous les systèmes de production et de consommation d'énergie impactent négativement l'environnement. Il est donc nécessaire de faire des compromis. La réduction de ces impacts doit être une priorité : impact sur l'eau, l'air, les sols, la biodiversité et les paysages. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites pour limiter l'évolution des conditions climatiques. Il s'agira de choisir des matières premières gérées durablement (biomasse), de ne pas convertir toutes les terres nourricières afin de produire de l'énergie, de favoriser les produits durables et réparables et les systèmes sobres en énergie. La généralisation de l'étiquetage du coût énergétique et de l'émission de carbone de chaque marchandise permettrait au public de renoncer à l'achat des dites marchandises et par conséquent ne pas financer leur fabrication. Il pourrait en être de même pour les services.

Il y a de nombreux travaux de recherche à encourager, travaux faciles à justifier, pour la protection de l'environnement et pour notre survie. La FRANE demande donc aux pouvoirs publics, Administration et élus, de faire en sorte que les conséquences environnementales de la production et de la consommation d'énergie soit plus sérieusement prises en compte.

De plus, lois, règlements, et schémas directeurs ne manquent pas. La FRANE demande alors que les systèmes de contrôle soit plus sévères et rigoureux. La FRANE demande aussi à participer à l'élaboration/l'évaluation des différents plans et projets, de façon à y inclure une composante environnementale (souvent absente) en adéquation avec une meilleure application des textes.

4 *Prioriser grâce à des études fiables :*

La FRANE recommande de s'appuyer sur des bilans précis et suivis pour tous les types d'énergies (fossiles, fissiles et renouvelables), bilans effectués par des structures réellement indépendantes des filières de production d'énergie. Ces Bilans comprendraient le coût énergétique, écologique, social, sanitaire et économique de chaque système (fabrication, mise en place, rendement final, analyse du cycle de vie,...), ainsi que ses effets et conséquences sur l'eau, l'air, l'émission des gaz à effet de serre, les sols, la santé, la biodiversité et les paysages. Avantages et inconvénients doivent être correctement évalués et communiqués afin que les données et chiffres soient incontestables.

5 *Une question d'échelle :*

La réflexion sur les énergies doit se faire d'abord à une échelle locale. Produire localement avec les ressources locales, puis consommer l'énergie au plus près est primordial. Le transport des matières premières est alors aussi réduit et les déperditions d'énergie dues à sa distribution s'en trouveront également réduites. Une approche locale autour de projets de taille adaptée à l'échelle d'un territoire permet également une meilleure connaissance des potentialités environnantes et des initiatives concurrentes. Elle permet aussi de territorialiser les emplois et de limiter les émissions de CO₂.

La FRANE demande à ce que de l'énergie provenant de sources impactant l'environnement ne soit pas importée et que les déchets, issus de ces énergies, soient traités là où ils sont produits.

6 *Le coût et l'accessibilité :*

Malgré toute la communication faite sur le sujet, on peut considérer, au vu des gaspillages effectués et du tarissement des ressources les plus accessibles, que le prix des énergies fossiles est actuellement faible. L'augmentation de ce prix est nécessaire, ne serait-ce que pour améliorer l'insertion environnementale de la production et de la consommation d'énergie.

Des contraintes, notamment financières et réglementaires (taxes,...) seront alors nécessaires pour atteindre cet objectif.

Outre la correction systématique des impacts environnementaux, la FRANE souhaite aussi que la précarité énergétique soit davantage prise en compte. On ne peut faire face à ce problème que d'une seule façon : en aidant fortement et en priorité ceux qui sont en situation de précarité énergétique à investir pour faire baisser leur consommation et leur facture.

7 *Vous avez dit mix énergétique ?*

La FRANE recommande une inévitable sortie progressive des énergies fossiles et fissiles, à commencer dès à présent. La FRANE est notamment opposée à l'exploitation des gaz de schistes. Cette sortie progressive ne doit pas conduire à leur strict remplacement par des énergies renouvelables, mais par une baisse globale de la consommation et de la production. Commencer par les économies d'énergie est indispensable. Penser la transition énergétique et la mettre en œuvre majoritairement à partir des énergies renouvelables impose de diversifier les modes de production. Les énergies renouvelables ont chacune des avantages et des inconvénients qu'il faut combiner dans un mix énergétique.

8 *Des scénarios à approfondir :*

Des scénarios de transition énergétique existent (NégaWatt, Ademe, FNE...). Ces scénarios sont très techniques et précis. Ils oublient néanmoins parfois que tout système de production ou de consommation d'énergie a son lot d'impacts négatifs vis-à-vis de l'environnement. La lecture de ces scénarios reste nécessaire pour y trouver idées et compléments à la plate-forme de la FRANE.

9 *Avis de la FRANE sur les différentes ENR :*

Certaines ENR utilisent des sources d'énergies locales et universelles, inépuisables et pour lesquelles les techniques sont maîtrisées, le recyclage du matériel au point. Leur implantation induit toujours un minimum d'impact à bien évaluer. Leur fonctionnement est par définition intermittent.

- **Solaire** : La FRANE est favorable au développement, dans un maximum d'habitats, du solaire thermique en priorité. Pour le photovoltaïque, tout en étant favorable elle demande à ce que certaines précautions soient prises : implantation sur toiture en priorité, puis sur des sols déjà artificialisés et délaissés en second recours.
- **Eolien** : La FRANE est favorable au développement de l'éolien, mais demande que certaines précautions soient aussi prises : implantation sur des sites favorables déjà artificialisés, sinon en dehors des sites naturels protégés (APB, Natura 2000, RN, site classé), ne constituant pas de couloir de migration (ou arrêt des machines lors des passages).

D'autres ENR proviennent de la biomasse, constituée de matières végétales : arbres et résidus forestiers, récoltes et résidus de culture, déchets verts, etc... Elle peut être utilisée de plusieurs façons : combustion, qui concerne surtout le bois, méthanisation et transformation en carburants. L'électricité produite actuellement ainsi constitue le thermique renouvelable.

- **le bois énergie** : la FRANE est favorable à une exploitation raisonnable de la forêt, en veillant à son renouvellement durable, et en lui permettant d'assurer toutes ses fonctions (produire du bois, protéger la qualité des sols, protéger contre les crues, filtrer l'eau, être un espace de loisirs, un réservoir de biodiversité et un puits de carbone). Pour la FRANE la cogénération est recommandée et ne doit être acceptée que si la chaleur produite est utilisable sur place.
- **Méthanisation et utilisation du biogaz** : cette source d'énergie a une technicité assez élevée, mais maîtrisée. Les volumes à valoriser de matières organiques sont importants. Moyennant un bon encadrement administratif et des précautions techniques la FRANE soutient cette filière, qui a aussi l'avantage de mettre en place des projets de territoire.
- **Agrocarburants** : quelle que soit leur source, les rendements par ha sont faibles et les cultures utilisées peuvent être en concurrence avec des cultures vivrières. Il existe un risque d'utilisation d'eau et de pesticides déraisonnable, ainsi que de recours aux OGM. Pour la FRANE, il faut vraiment limiter le recours à cette ressource énergétique, sauf pour alimenter des moteurs agricoles.

La FRANE est donc favorable au recours à la biomasse, mais de façon bien encadrée et dans des conditions strictes et respectueuses de l'environnement, après des études complètes. Des installations surdimensionnées fonctionnent déjà, sous prétexte parfois de cogénération d'électricité, impliquant des destructions excessives (déforestations, destruction d'habitats naturels, du sol...) et des transports inacceptables. La FRANE s'inquiète de l'ampleur des projets qui concernent cette ressource. La FRANE souhaite donc un examen indépendant des possibilités offertes par cette ressource.

L'hydraulique : En raison de la nécessité de la continuité écologique des cours d'eau et de la conservation de la qualité de l'eau, la FRANE demande à ce qu'il n'y ait pas de nouveaux équipements sur les rivières. Elle souhaite que les grands équipements soient adaptés pour mieux prendre en compte l'environnement tel qu'il doit l'être actuellement, quitte à faire disparaître encore quelques équipements. La FRANE souhaite que des études soient faites par des laboratoires réellement indépendants dans le but d'ajuster les débits réservés des petites installations à des valeurs qui soient compatibles avec la vie aquatique de chaque rivière impactée.

La géothermie très basse énergie constitue une bonne méthode de chauffage. Par contre les autres applications (géothermie à moyenne ou forte profondeur) ne semblent pas appropriées en Auvergne pour des raisons géologiques et à cause de risques lors des forages.

10 Conclusion

Pour conclure la FRANE s'engage à participer au sein de la Région Auvergne à préparer activement la transition énergétique. Elle demande la mise en place de solutions pour économiser d'énergies dans tous les secteurs, la programmation de l'abandon progressif des énergies fossiles et nucléaires en favorisant l'installation d'énergies renouvelables, la promotion du mix énergétique et des petites unités de production locales et enfin l'accessibilité à tous d'une énergie à un prix juste et raisonnable au vu des enjeux énergétiques à venir.

La FRANE exige une grande vigilance environnementale dans ce contexte (analyse complète des impacts environnementaux en relation avec le bilan énergétique de chaque source d'énergie, recherche et développement pour réduire les impacts des modes de production).

La FRANE demande à avoir une vision des projets dans le domaine des énergies, à pouvoir donner son avis et à bénéficier d'une meilleure connaissance des données énergétiques de façon à vérifier différents critères d'acceptabilité en toute indépendance (par rapport à l'environnement et par rapport à la taille des unités de production).

Retrouvez le document de travail, en constante évolution, où vous pourrez retrouver l'ensemble des données ayant conduit à ce document. *sur notre site internet ici :*

<http://www.frane-auvergne-environnement.fr/index.php/dossiers/energies/docenergie>